

Provence **Numismatique**



La revue des
Monnaies
et des collectionneurs

Le N° : 12 francs

Décembre 1981

N° 23

1481 - 1981 :

Il y a 500 ans,

la Provence devenait Française

(notre éditorial page 5)

Maurice Muszynski

Du nouveau sur le billet de 300 francs de la Banque de France

Nous avons déjà publié une étude sur le billet de 300 francs, le seul de cette valeur dans la production de la Banque de France, dans le n° 19 de "Numismatique & Change" (mai 1974).

Depuis, nous avons fait quelques découvertes qui éclairent nos connaissances sur ce curieux billet.

L'épreuve de ce billet de 10 francs (imprimé les 8 et 9 juin 1932) porte, en bas dans la marge, les noms du peintre et du graveur. Les signatures : le Caissier Principal : L. Platet et le Secrétaire général : P. Strohl, sont superposées, contrairement à celles du billet de 300 francs, sans doute pour laisser un emplacement pour la date... qui fut supprimée sur la version 300 francs.



1. Le billet de la Banque de France, de 300 francs

Rappelons que le billet de 300 francs est le seul de la Banque de France à n'être pas daté. Imprimé en 1938 et appelé pour cela "Type 1938", il ne fut émis qu'en 1945.

Selon Henri Guitard, qui fut Directeur de la Fabrication des billets de 1939 à 1961, cette valeur de 300 francs fut choisie "vraisemblablement à la suite d'une boutade".

Imprimé puis gardé en réserve, ce billet faillit être mis en circulation en août 1944 afin de payer l'acompte sur les indemnités d'occupation à l'Allemagne.

Tous les billets de 300 francs ainsi que ceux de 5000 francs type 1942 "Union Française" furent envoyés à Nancy dans ce but, mais les allemands les refusèrent car n'ayant pas été émis ils n'avaient pas pouvoir libérateur.

Lors de l'échange du 5 Juin 1945, afin de ne pas mettre en circulation uniquement des billets de fabrication étrangère, les billets de 300 francs type 1938 ainsi que ceux de 5000 francs type "Union Française" furent émis.

Nous savons maintenant que ce type, dessiné en 1932 par le peintre Clément Serveau et gravé par E. Deloche, était destiné à une coupure de 10 francs.

La numérotation prévue est traditionnelle, avec un numéro de contrôle sous le titre "Banque de France", qui ne fut pas conservée pour le billet de 300 francs.

Nous ne pensons pas que la valeur "10 francs" fut choisie par hasard, en vue de réaliser un billet "passe-partout" qui aurait pu devenir, selon les besoins, un 20, 50, ou 100 francs.

En effet, l'émission du billet de 10 francs bleu "type 1915" (n°6 Muszynski) avait été interrompue de 1932 à 1936 et la Banque de France souhaitait certainement remplacer ce billet par un type nouveau, polychrome.

A l'appui de cette thèse, notons que le billet de 300 francs fut imprimé sur du papier filigrané au profil de Mercure, le même que celui utilisé pour le billet de 10 francs type 1915.

Sans aucune modification en ce qui concerne le dessin, ce billet de 10 francs, type 1932, de Clément Serveau, est transformé en 300 francs et imprimé en vue de son émission.

Les responsables de la Banque de France n'en furent sans doute pas tous satisfaits puisqu'un essai de surcharge fut réalisé en vue de le transformer en 500 francs, valeur plus traditionnelle en France.

Cet essai ne fut pas concluant, semble-t-il, puisque ce "500 francs sur 300" ne fut pas émis.

Le billet de 300 francs continue à intriguer les numismates. Peut-être apprendrons-nous un jour les raisons exactes de son émission ?



2. L'épreuve du billet de 10 francs de juin 1932



3. L'essai de surcharge. Le billet est transformé en 500 francs

Caractéristiques techniques du billet de 300 francs

- Catalogue Muszynski : n° 56
- Rareté : R3
- Cotes (1er trimestre 1981) : TB : 250
 TTB : 400
 N : 900
- Impression : Polychrome - Tête de Cérès au recto, et de Mercure, au verso.
- Format : 88 x 139
- Numérotation : 1 seul alphabet de 24 lettres, de A à W (la lettre I n'existe pas et la lettre W est

rejetée à la fin, après le Z, pour les remplacements des billets fautés). 1 million de billets pour chaque lettre

- Signature : une seule combinaison
 le Secrétaire Général : R. Fabre-Gilly
 le Caissier Général : P. Rousseau

Jean-Paul Vannier, sur la couverture de son catalogue de vente d'octobre 1980 (n° 11) présente la reproduction d'une version légèrement différente dans le dessin et la disposition des textes de ce billet dans sa version "10 francs". Il semble qu'il s'agisse d'une étude préalable de Clément Serveau.